

Message de monsieur François Pleau, maire

« Chers concitoyens, chères concitoyennes,

La situation concernant le coronavirus, COVID-19, occupe une place de plus en plus grande dans les préoccupations de tous et chacun. Je tiens à rassurer notre population que les gestionnaires de notre municipalité suivent scrupuleusement depuis déjà quelques semaines toutes les communications qui leur sont acheminées par les ministères ou organismes en santé publique et sécurité civile. Nous nous préparons si des actions deviennent nécessaires à être posées et nous tentons, comme le prévoit notre plan de sécurité civile, de les anticiper du mieux que nous pouvons.

À ce jour, la municipalité est en mode « veille ». Pour le moment, les activités normales de la municipalité se poursuivent, incluant les services de travaux publics, d'incendie et de premiers répondants. La situation continue à être surveillée de près. Néanmoins, certaines décisions ont été prises aujourd'hui. Cela s'inscrit dans un objectif de cohérence avec les actions posées à la grandeur du Québec.

Ainsi, le Centre jeunesse et de loisirs (Centre câlin) suspend ses activités jusqu'au 31 mars. Il serait en effet incongru que l'école soit fermée pour éviter la propagation du virus mais que les mêmes jeunes soient regroupés lors d'activités offertes par le Centre jeunesse et de loisirs.

Le Centre social et sportif devient quant à lui inaccessible pour tout événement (déjà planifié ou pas), peu importe le nombre de participants prévus et ce, dès maintenant et jusqu'au 31 mars. Cette mesure vise d'une part à ce que la municipalité ne soit pas agent de propagation du virus de par la mise en disponibilité de ses installations. D'autre part, elle rend le local entièrement disponible à tout moment qui serait jugé opportun par les autorités médicales, dans l'éventualité que cela deviendrait nécessaire. Les autorités de la santé publique pourraient, à titre d'exemples, y tenir des cliniques de dépistage de la maladie, distribution de médicaments, etc.

Évidemment, tout peut évoluer dans le temps. Soyez rassurés que vous serez informés de toutes les informations pertinentes qui devront être portées à votre attention et s'adressant spécifiquement à la population marthéenne. Les différentes plates-formes d'informations officielles de la municipalité (page Facebook, site Internet et Bulletin municipal) diffuseront ces informations. De par la facilité et la rapidité de diffusion des réseaux sociaux, la page Facebook de la municipalité permet un suivi de premier plan. La prochaine mise à jour est prévue dans une semaine, soit le vendredi 20 mars prochain.

Cordiales salutations,

François Pleau
Maire »